



Problème/manque d'informations avec mon auto école

Par **marilyne17**, le **24/08/2009** à **12:43**

Bonjour,
J'ai un souci avec mon auto école. L'année dernière, en juillet 2008, je me suis inscrite à une auto école afin de passer mon permis voiture. J'ai monté mon dossier en juillet, mais je ne me souviens pas d'avoir signé un contrat. Je ne le retrouve d'ailleurs pas. Par ailleurs je n'ai pu commencer ma formation car ils étaient fermés tout le mois d'août. Faute de temps je n'ai toujours pas passé mon code. Il y a quelques semaines des amis m'ont dit qu'il fallait le passer dans un délai d'un an. J'ai donc essayé de voir avec mon auto école pour qu'elle me le confirme et ça a été le cas. Elle me dit que la formule 20h à laquelle j'ai adhéré se déroule sur un an, et celle de 35h se déroule sur 2 ans. Je n'ai jamais eu ces informations.
Mon auto école me dit (par mail) avoir une copie du contrat... Ce que je doute, vu que je n'en ai pas en ma possession. J'ai par ailleurs tout payé d'un coup (780 euros) à mon inscription. Cette auto école a mes coordonnées, mon adresse et ne m'a pas prévenue de la fin de ma formation sous prétexte que je suis une adulte, et qu'on ne peut plus me prendre par la main et que le permis c'est comme le bac = quelque chose à prendre très au sérieux. Ce que je conçois...
Je dois prendre un rendez-vous demain pour voir ce que nous pouvons faire. Mais je souhaiterais savoir si il y a possibilité d'avoir un recours, car cette agence me paraît bizarre, et je n'apprécie pas toujours la façon dont ils me parlent.
Merci d'avance,
Cordialement,